



Rencontre entre Droit au Vélo Dunkerque et l'équipe de Michel Delebarre, candidat à l'élection municipale à Dunkerque et maire sortant.

12 mars 2014

Étaient présent : M. Damien Dekeister (ADAV), M. Sébastien Triquet (ADAV), M. Sébastien Triquet (ADAV), Mme Claudine Ducellier (co-listière), M. Gery Champagne (co-listier), M. Benjamain Vanardois (membre de l'équipe de campagne)

La rencontre s'est déroulée sereinement, et le document de propositions de Droit au vélo à servi de base aux dialogues.

Comme il n'est pas aisé de retranscrire un dialogue, nous avons synthétisé les idées et propositions de l'équipe de Michel Delebarre concernant le vélo, les modes doux et l'aménagement urbain en général, en conservant l'ordre du dialogue.

Claudine Ducellier (CD) a souhaité évoquer son parcours personnel et le bilan de la municipalité. Elle a créé il y a plus de 10 ans la première association dunkerquoise dédiée au militantisme vélo ("action vélo urbain") avant d'être élue comme adjointe au maire aux déplacements urbains, avec une délégation communautaire sur les déplacements doux. Elle précise qu'à son arrivée en 2001, il n'y avait pas de synergie au niveau des aménagements pour les différents modes de transport. Elle indique que la municipalité et la CUD ont depuis permis :

- la mise en place d'une charte vélo adossée au PDU
- la mise en place progressive de stationnement vélo dans les écoles
- l'installation de stationnement vélo devant les bâtiments municipaux (à l'attention des particuliers mais aussi des agents de la ville)
- la création des DK'Vélo. L'équipe se félicite de leur succès
- l'achat de vélos de service pour les employés municipaux
- la suppression de points noirs comme par exemple le quai des hollandais, l'esplanade de la sous-préfecture, le bvd de la Libération.
- la mise en place (encore en cours) de la voie verte sur le Dunkerquois
- l'existence de 170 km de pistes cyclables sur l'agglomération

A propos du dossier de la voie verte, CD indique que la volonté est qu'elle soit implantée au plus proche des lieux de vie pour avoir un double aspect tourisme / déplacements quotidiens. Ainsi elle desservira plusieurs quartiers et également des établissements scolaires. Pour l'équipe, la voie verte ne fonctionnera que si on lui associe des services ainsi que les équipes de l'office de tourisme afin de mettre en avant les atouts des quartiers traversés.

Benjamin Vanardois (BV) évoque ensuite le plan déplacement qui, s'il n'a pas été facile à mettre en oeuvre, constitue une avancée et une volonté politique forte en faveur d'un centre ville plus apaisé, plus confortable et donc plus attractif. Il pense que dans l'hypercentre, grâce à la zone 30, la circulation a été apaisée. Il dit que quelques personnes ont du mal à accepter ces zones 30, mais que c'est une volonté politique de Michel Delebarre et qu'il souhaite continuer dans ce sens.

Concernant le stationnement vélo, CD évoque la nécessité de pouvoir garer son vélo "partout" : chez soi, à la gare, à l'école, devant les commerces, ... Pour cela, il y aura une "vigilance particulière" sur tous les nouveaux chantiers d'habitat collectif.

L'équipe indique également qu'elle mettra en place un stationnement sécurisé pour une centaine de vélos à la gare et également du stationnement sécurisé en centre-ville.

Pour les arceaux, 50 à 100 continueront d'être mis en place tous les ans et une réflexion sera menée pour accompagner les autres communes de la CUD qui n'ont pas toutes les mêmes moyens financiers pour ces aménagements (le stationnement vélo est une compétence communale).

Pour terminer sur ce sujet du stationnement, l'équipe indique que le stationnement vélo lors des grands événements (initié par l'escale de DK2013) sera pérennisé. Un parc à vélo démontable avec un visuel spécifique sera mis à disposition des villes de la CUD qui en feront la demande pour leurs événements. Un label communautaire du type "allez-y à vélo" sera créé afin d'être apposé sur tous les supports de communication des événements.

Au niveau des nouveaux aménagements de voirie, Gery Champagne (GC) indique que la réflexion piétons et vélos sera systématisée et que les techniciens seront sensibilisés pour arriver à un meilleur niveau que celui actuel. La volonté est d'aménager de façon confortable et sécurisée pour les modes doux, que ce soit par des aménagements spécifiques vélo ou par une circulation apaisée. CD précise par exemple que des dossiers sont en cours sur Malo et Rosendaël pour réaménager certains quartiers identifiés (via sens interdits, zones 30, ...) afin d'apaiser la circulation. Elle ajoute que d'autres aménagements de voirie sont prévus (avenue de la mer, avenue des bains, boulevards du centre-ville, etc) et intégrerons une réflexion forte sur les déplacements doux

CD change de sujet pour indiquer qu'une de ses volonté personnelle est d'**adhérer au niveau communautaire à la [charte de Bruxelles](#)** . Elle dit être entendue sur les questions vélo et trouve que *"les gens ont pris conscience de l'importance du vélo du point de vue cadre de vie, santé, économies et rapidité de déplacement"*. BV ajoute que le DK'Vélo a aussi servi à convaincre des personnes (il a des retours de personnel municipal dans ce sens).

GC a souhaité parler **"d'image du vélo"** en évoquant la mise en place de **triporteurs pour le nettoyage** dans le centre-ville à la place de véhicules à moteur. Il dit que les employés sont satisfaits. Cette initiative sera étendue aux autres quartiers.

Sur les aménagements spécifiques vélo que sont les “tourne-à-droite” au feu et les doubles sens cyclables, CD indique que la démarche n’est pas terminée et qu’il sont amenés à encore se développer. Julien Vitse interpelle l’équipe sur la communication par rapport à ces nouveaux aménagements. CD répond que c’est normalement à l’état de communiquer sur ces points mais que pour le moment c’est la CUD qui a pris le relais mais tout en reconnaissant qu’il faudra amplifier encore la communication .

CD poursuit sur les aspects communication de façon plus générale en indiquant que des totems “multi-fonctions” seront installés. Ils permettront de faire du comptage (affiché en temps réel) et de la sensibilisation.

L’ADAV pose la question de la **généralisation des zones 30** dans les quartiers afin d’apaiser le trafic en précisant qu’un panneau 30 ne suffit pas, qu’il faut des aménagements spécifiques accompagnant la zone 30 pour dissuader la vitesse. BV confirme qu’une zone 30 doit s’accompagner d’aménagements spécifiques et répète que Michel Delebarre a une politique volontariste sur ce point et que les zones 30 continueront de se développer là ou elles seront nécessaires. BV évoque également deux aménagements à venir sur le prochain mandat (la place Jean-Bart et celle de la République) qui seront entièrement refaites. La volonté sera une circulation très apaisée, probablement grâce à des aménagements de type “zone de rencontre”.

Concernant la question du stationnement des voitures et les respect de la loi, CD dit que les navettes (de nouvelles seront mises en place) contribueront à faire diminuer le stationnement “sauvage”. Il y a également une volonté de développer les transports en commun (via une refonte et un nouveau transport à haut niveau de service) qui feront diminuer le nombre de voitures en ville.

CD parle de **l’extension du système DK’Vélo**. De nouvelles stations seront créées en étudiant les demandes des habitants.

En parallèle des DK’vélo, il sera mis en place un système de **location longue durée** de différents types de vélos (“classiques”, pliants, électrique, mais également des vélos “atypiques” de type bipporteur/tripporteur afin de sensibiliser les familles).

CD souhaite mettre en place une **maison de la mobilité** (secteur gare ou centre-ville) ou tout le monde pourrait venir se renseigner sur les différents modes de déplacements. Il pourrait y être mis en place des stages de remise en selle ou des ateliers d’aide à la réparation de vélos.

Dans le cadre du ré-aménagement complet de la gare (nouvelle gare + quartier transformé), BV indique que le plan de déplacement de ce secteur sera revu car il n’est pas sécurisant pour les modes doux et qu’une passerelle cycliste+piétons sera créé entre la gare et l’île Jeanty.

Concernant la promotion du vélo, CD parle de la fête du vélo qui sera déclinée en “Rendez-Vous du vélo”, suite d’évènements de différents type sur une période beaucoup plus longue, qui offrira plus de visibilité au vélo.